

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022

Délibération n°2022_77

Convocation du 16 septembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de votants : 27

Thème : TRAVAUX

Objet : chaufferie bois : lancement de l'opération

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-six du mois de septembre, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude LAGRANGE, Maire.

Sont présents : M. LAGRANGE, Mme PERRIN, M. FOURRIER, Mme SEVIN, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, M. PICHARD, Mme RICHARD-PERROT, M. GRAS, Mme GILLOT, Mme CARNOT, M. DE ABREU, M. WACKENHEIM, Mme ZARÉBA, Mme DOUHARD, Mme FRERE, M. LABAUNE, M. TREUILLET, Mme BRUNEL, M. LOCTIN, M. MARTIN, Mme PRIET, M. ANDRÉ, Mme ROUSSEAU

Sont excusés : M. PAQUAUX qui a donné pouvoir à Mme GILLOT
M. JATOCHA qui a donné pouvoir à M. DEFACHELLE
Mme MAES qui a donné pouvoir à Mme PRIET

Secrétaire de séance : Madame Viviane PERRIN

RAPPORT PRESENTÉ PAR : C DEFACHELLE

Le rapporteur informe le conseil qu'une étude de faisabilité a été menée en parallèle de l'opération de réhabilitation du Liberty, afin de doter d'une chaufferie commune à ce bâtiment et à celui de la bibliothèque.

Le projet a été présenté en commission travaux le 21 juillet 2022.

Il est proposé au conseil municipal de faire le choix du type d'énergie, de lancer cette opération et d'autoriser monsieur le maire à faire le choix du maître d'œuvre, à lancer les opérations de marché de travaux et à solliciter tous les financeurs potentiels.

Sur proposition du rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Décide** d'installer une chaufferie bois commune au bâtiment « Le Liberty » et à celui de la bibliothèque
- **Autorise** Monsieur le Maire à choisir le maître d'œuvre, à lancer les opérations de marché de travaux, à solliciter tous les financeurs potentiels et à signer tous documents nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Claude LAGRANGE.



La secrétaire de séance,

Viviane PERRIN.

Transmis à la Sous-Préfecture le 3.10.2022
Publié sur le site internet de la commune le 4.10.2022